

ADRESSE

Du Conseil général de la Commune de Marseille, à la Convention Nationale.

CITOYENS,

C'est pour la troisième fois que nous vous demandons la mort de l'Assassin de nos Frères. De concert avec toutes les Sections de la République, nous vous avons réitéré cette demande, et jusqu'ici cette demande a été vaine.

Vous craignez de manquer à la majesté de la Nation, en condamnant vous-mêmes le Coupable ! mais la Nation l'a déjà condamné, elle n'attend plus que son supplice ; le Traître périra.

Craignez, par vos lenteurs, par vos renvois ; craignez d'allumer la guerre civile : ce fléau, que vous auriez attiré, pourrait vous envelopper avec ceux qui voudraient nous redonner un maître.

Vous avez couvert l'Europe d'opinions absurdes, contradictoires et inutiles, qu'on ne vous demandait pas. Ce n'était, ni l'Europe, ni l'Univers entier, que vous deviez craindre d'irriter par votre justice :



c'était par la mort du Coupable, que vous deviez éclairer et venger les Nations ; c'était la France et vous-mêmes que vous deviez sauver ; c'étaient des Ministres pervers, que vous deviez punir après le premier Criminel ; c'était enfin la correction de nos Lois, l'assiette de notre Constitution, le retour de la paix, et non de vaines disputes, que nous attendions de nos Représentans.

Le Conseil général de la Commune de Marseille, le 9 Janvier 1793, l'an second de la République Française.

De l'Imprimerie de ROCHEBRUN ET MAZET, Imprimeurs de la Commune.